

## Objet :

**Avis d'appel à la concurrence pour un marché de prestations  
d'assistance technique à la mise en place d'un éco-incubateur de  
projets entrepreneuriaux portés par des jeunes**

## Référence :

**« Repenser emploi et insertion sociale des jeunes méditerranéens à  
travers le développement durable, RESMYLE- A\_A.3.1\_0329 »**

**- IEV CTF MED 2014-2020 –**

**Assistance Technique pour les Activités relatives au Work Package 5  
– Soutien aux jeunes éco-entrepreneurs méditerranéens**

## Date limite de remise des offres

**Vendredi 10 décembre 2021 à 16 heures**

## Règlement de consultation

### ***Coopérative d'Activités et d'Emploi – CDE Petra Patrimonia***

83, Canebière

13 001 Marseille

Tél : +33 620 42 47 13

Contacts : [guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu](mailto:guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu) / [berhault.marina@cde-petrapatrimonia.com](mailto:berhault.marina@cde-petrapatrimonia.com)

## SOMMAIRE

<b>1. Contexte</b>	<b>p 3</b>
<b>2. Objet de la mission</b>	<b>p 4</b>
<b>3. Déroulement de la mission</b>	<b>p 5</b>
<b>4. Formalisation des propositions</b>	<b>p 6</b>
<b>5. Examen des propositions et notification</b>	<b>p 7</b>

## 1. Contexte

La Coopérative pour le développement de l'emploi « CDE Petra Patrimonia » est engagée comme partenaire dans le projet « **RESMYLE - Repenser emploi et insertion sociale des jeunes méditerranéens à travers le développement durable** » financé par le Programme IEV CTF MED 2014-2020.

Le projet RESMYLE se fonde sur deux constats simultanés :

1. Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes en Méditerranée s'accroissent dans tous les pays, en particulier pour les moins diplômés.
2. Pourtant, les défis de la protection de l'environnement en Méditerranée font émerger sur les territoires de nombreux besoins nouveaux, potentiellement créateurs d'emplois : efficacité énergétique, entretien de l'espace, réduction des déchets, éco-mobilité, prévention des risques, etc.

Pour apporter des réponses durables à ce double problème, RESMYLE mobilise une subvention européenne d'un montant maximum de 1 977 522 € correspondant à 90% d'un budget prévisionnel de 2 197 247 €. Le projet réunit 9 opérateurs méditerranéens (entreprises, associations, universités) dans 5 pays (France, Italie, Jordanie, Liban, Tunisie) autour de 3 axes d'intervention :

1. Accompagner les organismes d'insertion des jeunes en Méditerranée (centre de formation, associations, centres sociaux) pour les aider à mieux prendre en compte le développement durable dans leurs actions – Réalisations prévues : un centre de ressources et des outils de formation pour les éducateurs et les animateurs sociaux ; cet axe constitue le Work Package 3 du projet (WP3)
2. Développer un réseau de chantiers écoles pour les jeunes méditerranéens, centrés sur le développement durable : aménagement de l'espace, prévention des risques, consommation durable, etc. L'objectif est de former les jeunes méditerranéens au développement durable par une formation concrète de terrain sur des territoires méditerranéens, favorisant ainsi leur expérience et leur insertion professionnelle – Réalisations prévues : 16 formations testées auprès de plus de 200 jeunes soit un catalogue de 32 semaines de formations pratiques ; cet axe constitue le Work Package 4 du projet (WP4).
3. Créer un réseau méditerranéen d'éco-incubateurs d'entreprises et de projets portés par les jeunes fondés sur une méthode commune et des offres de tutorat/formation mutualisées. Réalisations prévues : 6 incubateurs dans 5 pays, 15 formations de jeunes créateurs d'entreprises, 60 projets de jeunes accompagnés ; **cet axe constitue le Work Package 5 du projet (WP5). La mission d'assistance technique s'inscrit dans ce WP. Les éco-incubateurs RESMYLE auront pour mission de permettre le repérage et l'émergence de projets entrepreneuriaux dans le domaine du développement durable portés par les jeunes. Le document de synthèse joint au présent règlement de consultation détaille les thématiques identifiées et le cadre d'intervention préconisé.**

La mise en œuvre est également structurée autour de deux composantes supplémentaires : la Communication (WP2) qui a fait l'objet d'un marché ultérieur, et le « management » du projet

(composante WP1) qui couvre à la fois le pilotage transnational du projet et sa gestion administrative et financière.

Le projet a démarré officiellement le 31 août 2019, pour s'achever le 30 août 2022. Une prolongation est actuellement envisagée. Cependant, en raison de difficultés de formalisation de la convention avec l'Autorité de Gestion (AuG), les activités du projet ont réellement démarré début janvier 2020.

Les partenaires du projet sont :

LP. CDE Petra Patrimonia (France - chef de file)

PP1. Consorzio Formazione Lavoro e Cooperazione Società Cooperativa – CFLC (Italie)

PP2. AMESCI (Italie)

PP3. Union APARE-CME (France)

PP4. Association de Développement Rural – ADR (Liban)

PP5. Association d'Éducation Relative à l'Environnement Hammamet – AERE (Tunisie)

PP6. Jeune Chambre Internationale – JCI (Tunisie)

PP7. Institut de Sciences et Technologies de l'Environnement – ISSTE (Tunisie)

PP8. Jordan University of Technology – JUST (Jordan)

## 2. Objet de la mission

Dans le cadre du WP5, dont CDE Petra Patrimonia assure la coordination, les activités suivantes doivent être engagées :

1. Préfiguration des éco-incubateurs et développement d'outils de soutien à leur mise en place : cette activité est achevée et a conduit à la mise en place de 5 éco-incubateurs en France, en Italie, en Jordanie au Liban et en Tunisie. En France, l'éco-incubateur est implanté en Région Sud et porté directement par CDE Petra Patrimonia.

Dans le cadre de cette activité, nous avons également réalisé une série d'outils d'accompagnement pour permettre le diagnostic des projets entrepreneuriaux portés par les jeunes.

2. Développement des services d'accompagnement des jeunes au sein des 5 éco-incubateurs : repérage des jeunes, diagnostic des projets, processus d'intégration, accompagnement à la création d'entreprise, mentorat de compétences, mise en place d'expertises dédiées aux contenus opérationnels des projets, ...

3. Développement de catalogues de formation en partie mutualisés entre les incubateurs, portant à la fois sur les compétences entrepreneuriales et les compétences « métiers » liées aux spécificités thématiques des projets.

4. Capitalisation

La mission d'assistance technique consiste à appuyer CDE Petra Patrimonia dans la mise en œuvre de l'éco-incubateur RESMYLE en Région Sud (activité 2), et en particulier dans le repérage et l'accompagnement de publics bénéficiaires potentiels en amont de la création de leur activité (de l'idée au projet). CDE Petra Patrimonia a souhaité développer une intervention à deux niveaux :

- Un pré-diagnostic des projets et un processus de préparation en amont « de l'idée au projet »
- Une intégration formelle dans l'éco-incubateur, éventuellement dans le cadre de la signature d'un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) pour les projets entrepreneuriaux les plus avancés.

L'intervention du prestataire portera plus particulièrement sur les étapes de pré-diagnostic et d'accompagnement de l'idée au projet. Elle se situera plus particulièrement sur 4 des 6 départements de la Région Sud : Bouche du Rhône, Var, Alpes Maritimes, Vaucluse.

Afin d'assurer la bonne gestion de l'argent public, cet avis d'appel à la concurrence est développé en respect des principes à la base de la réglementation régissant les marchés publics (égalité de traitement, non-discrimination, transparence et proportionnalité).

La mission s'organisera selon le déroulement indicatif détaillé ci-après.

**A titre indicatif, la prestation d'assistance technique est estimée à un maximum de 15.000 Euros H.T. en tranche ferme (d'ici le 29 août 2022). Une tranche conditionnelle de 10.000 €HT est prévue en cas de prolongation des activités jusqu'au 28 février 2023.**

### 3. Déroulement de la mission

La mission d'assistance technique prend effet dès notification du marché par CDE Petra Patrimonia. Elle s'achève en principe le 29 août 2022. En cas de prolongation des activités de 6 mois souhaitée par le comité de pilotage du projet et accordée par l'Autorité de Gestion du programme, la mission fera l'objet d'une prorogation par avenant et donnera lieu au déclenchement de la tranche conditionnelle identifiée précédemment.

#### Equipe référente au sein de CDE Petra Patrimonia:

Matthieu Guary / Marina Berhault – Mise en œuvre du projet  
Crécy Bettoni – Gestion financière

#### **Les interventions souhaitées sont les suivantes :**

- Repérage des organismes prescripteurs potentiels en Région Sud et appui aux actions de communication auprès de ces organismes,
- Appui à la constitution de la base de données d'experts et de mentors susceptibles d'apporter leur appui aux projets, et notamment sur la base de leurs compétences dans les domaines de l'environnement : repérage d'organisations et d'experts, mobilisation.
- Appui au repérage des jeunes bénéficiaires potentiels : premiers contacts, présentation du dispositif, diagnostics des projets entrepreneuriaux potentiels et de leur faisabilité, etc. – Objectif : repérage d'au moins 30 jeunes potentiels entrepreneurs d'ici le 30 août 2022 – Tranche conditionnelle : si prolongation au 28 février 2023, repérage d'au moins 15 jeunes supplémentaires.
- Développement d'un accompagnement préparatoire « De l'idée au projet » pour les projets entrepreneuriaux susceptibles d'intégrer l'éco-incubateur : mise en place d'un accompagnement personnalisé de 3 à 6 mois maximum dans le domaine de l'appui à la création d'entreprise, activation des services d'expertise et mentorat en fonction des contenus des projets, appui à l'élaboration du dossier d'intégration dans l'éco-incubateur. Cet accompagnement devra prendre en compte les spécificités environnementales des projets et les notions de développement durable nécessaires à la bonne gestion environnementale d'une entreprise. L'accompagnement peut s'appuyer en partie sur des séances de formation/coaching collectif. Les groupes de jeunes peuvent être identifiés/sélectionnés sous forme de « promotions » pour permettre des mutualisations

d'intervention si le prestataire le souhaite. Objectif : accompagnement d'au moins 20 jeunes potentiels entrepreneurs d'ici le 30 août 2022 – Tranche conditionnelle : si prolongation au 28 février 2023, accompagnement d'au moins 10 jeunes supplémentaires.

- Participation aux processus de sélection et d'intégration au sein de l'éco-entrepreneur : expertise des dossiers, participation aux jurys d'intégration.

Chaque jeune fera l'objet d'un suivi régulier et rigoureux en utilisant les outils de suivi établis dans le cadre de la boîte à outils des éco-incubateurs RESMYLE. L'atteinte des objectifs chiffrés identifiés ci-dessus devra être certifiée par des parcours d'accompagnement rigoureusement reconstitués. Les parcours d'accompagnement dont la traçabilité n'est pas garantie donneront lieu à une révision du montant de la mission au pro-rata du nombre de jeunes dont l'accompagnement pourra être réellement reconstitué.

#### 4. Formalisation des propositions des prestataires :

**Les prestataires souhaitant faire acte de candidature pour le présent marché d'assistance technique doivent présenter leur offre par courrier électronique avec accusé de réception avant la date limite indiquée.**

Les propositions devront comprendre l'ensemble des pièces suivantes :

- Un mémoire technique détaillé qui expose les méthodes, l'organisation chronologique et matérielle préconisées pour répondre à la réalisation des tâches décrites au § 3,
- Une description de l'équipe mobilisée, accompagnée des cv des membres de l'équipe,
- Un bilan détaillé de l'expérience de l'organisation candidate et de son équipe dans le domaine de l'intégration socio-économique des jeunes, et en particulier des NEETS, dans des dispositifs nationaux ou régionaux. Des expériences en matière de coopération européenne dans les domaines concernés par le présent marché constitueront un avantage supplémentaire.
- Une offre tarifaire détaillée, en tenant compte notamment du chiffrage des différentes activités décrites. Aucun format n'est imposé mais les offres devront faire apparaître les coûts de journée de manière claire et associer un détail des journées nécessaires pour l'accomplissement de chacune des tâches exposées. L'offre intégrera tous les coûts de déplacement jugés nécessaires au bon exercice de la mission,
- Une attestation d'assurance professionnelle,
- Un document renseigné de type DC2 permettant d'attester la fiabilité technique, financière et juridique de l'organisation (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>).

Les attestations libres signées par le représentant légal et datées reprenant les informations apportées dans les documents de type DC2 sont acceptées.

Les propositions devront être envoyées **avant le 10 décembre 2021 à 16h** :

Par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse mail [guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu](mailto:guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu) en indiquant l'objet de la consultation.

Pour toute question relative à la mission, la personne de contact est M. Matthieu GUARY – [guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu](mailto:guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu)

## 5. Examen des offres et notification du marché

### 5.1 Examen des candidatures

L'examen des candidatures sera effectué sur les pièces mentionnées au §4 du présent marché. Une candidature pourra être jugée irrecevable si elle n'est pas accompagnée des pièces mentionnées au § 4 du présent document ou si elle ne présente pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

- **Jugement des offres**

Le jugement des offres sera réalisé par les équipes techniques de CDE Petra Patrimonia. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

**La valeur technique** sera jugée sur la base des informations indiquées dans le mémoire technique et des références détaillées au §4 du présent document.

Le critère technique NT sera noté, avant pondération, selon l'échelle de notation suivante :

Niveau	Note /20
Excellent	16 à 20
Acceptable / Satisfaisant	11 à 15
Passable / Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

La pondération de 60 % est appliquée à ce critère. La note NTp est calculée comme suit : NTp=NT x 60%

**Le prix de l'offre** sera noté (NP) au regard de la décomposition détaillé et du montant total figurant dans les offres des candidats, selon la formule suivante :

$$NP = \frac{\text{prix le plus bas}}{\text{prix analysé}} \times 20$$

La note NP est inversement proportionnelle au prix proposé par le candidat ; le meilleur prix, prix le plus bas, se verra attribué la note la plus élevée.

La pondération de 40 % est appliquée à ce critère. La note NPp est calculée comme suit : NPp = NP x 40%.

La note globale N du candidat est égale à la somme des notes pondérées obtenues pour chaque critère : **N = NTp + NPp, les notes sont données sur 20.**

### 5.2 Notification - Facturation

Les offres seront classées. L'offre du candidat ayant la note globale N la plus élevée sera considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les résultats du présent appel à concurrence seront communiqués par mail, le 17 novembre 2021 au plus tard.

L'échéancier de facturation prévisionnel sera mis en place comme suit :

- Acompte de 50% à notification de la mission et signature du bon pour accord, sur remise d'une facture.
- Acompte de 20% au bilan intermédiaire de la mission au 28 février 2022
- Le solde à la clôture de la mission.

L'activation éventuelle de la tranche conditionnelle donnera lieu à une révision de l'échéancier.

Chaque facture devra être accompagnée par un bilan d'exercice de la mission pour la période concernée.